

## Questions orales

• (1450)

**Mme Hedy Fry (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de cette question, car le ministère de la Santé se préoccupe beaucoup du diabète de type II chez les autochtones, ainsi que des complications reliées à cette maladie.

Nous avons pris des mesures précisément dans le nord de l'Ontario pour remédier à la situation à Sioux Lookout, où il y a maintenant une diététicienne qui collabore avec l'hôpital et la collectivité. On tient régulièrement des séances d'information pour renseigner les gens sur leur régime alimentaire.

De façon plus générale, cependant, nous collaborons avec les membres des premières nations dans le domaine de la prévention et du traitement aux niveaux communautaire et national pour être en mesure d'offrir le type de prévention et de soins qui tiendront compte des différences culturelles.

\* \* \*

[Français]

## LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. On apprend qu'Ottawa s'appête à dépenser plus d'un demi-million de dollars dans une série d'émissions télévisées diffusées chaque semaine au Québec seulement pour vanter les services fédéraux.

La directrice des communications du ministère du Développement des ressources humaines a dit que le projet n'avait rien à voir avec le référendum et je la cite: «Nous ne faisons pas de politique.»

Le premier ministre peut-il nous expliquer, s'il ne s'agit pas d'une opération préférendaire, pourquoi alors la campagne d'information sur des services fédéraux ne sera diffusée qu'au Québec?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, il y a un an, une société de communications a suggéré à un certain nombre de ministères fédéraux que, étant donné l'importante réorganisation dont faisaient l'objet les ministères, il serait très utile que les Canadiens connaissent toute la gamme de services assurés par des ministères intégrés comme, entre autres, le Développement des ressources humaines et le Patrimoine canadien.

On prépare donc actuellement une série de documentaires qui seront présentés dans tout le Canada. Ces documentaires permettront aux Canadiens d'apprendre quels sont les services à leur disposition, comment faire efficacement recours à ces services et comment utiliser au mieux les ressources dont nous disposons. C'est là tout l'objectif.

Le programme est financé grâce à la réaffectation de crédits déjà votés pour les communications. Pas un sou de plus. Cela n'a rien à voir avec le référendum, mais seulement avec notre souci de bien servir les Canadiens.

[Français]

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse au premier ministre. Doit-on comprendre que cette initiative publicitaire fait suite à la commande du premier ministre qui demandait aux services des communications de chacun des ministères de lui soumettre des projets de promotion de l'unité canadienne?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais seulement apporter une petite correction à ce qu'a dit la députée.

Comme je l'ai dit dans ma réponse à sa première question, l'automne dernier, en 1993, une société de communications indépendante a, dans une proposition adressée à l'origine à mon ministère, suggéré que l'on fasse quelque chose afin d'informer tous les Canadiens des services à leur disposition. Nous avons pensé que l'idée d'un programme conjoint avec d'autres ministères était une bonne idée. Ce programme est maintenant mis en oeuvre afin que tous les Canadiens se rendent compte de la qualité des services que leur assure ce gouvernement.

\* \* \*

## L'ASSURANCE-CHÔMAGE

**M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest, Réf.):** Monsieur le Président, le ministre du Développement des ressources humaines a récemment accusé l'industrie automobile d'avoir abusé du régime d'assurance-chômage.

En fait, le gouvernement fédéral met à pied plus de 70 000 personnes chaque année, ce qui représente un débours de 400 millions de dollars pour le programme d'assurance-chômage. C'est cinq fois plus que ce qu'il faut déboursier pour l'industrie de l'automobile. Pourtant, le ministre ne craint pas d'accuser nommément l'industrie de l'automobile pour ce qu'il considère comme un recours abusif au régime.

Pourquoi le ministre dénonce-t-il nommément un secteur particulier de l'économie, et comment croit-il améliorer le problème ou aider à le résoudre en faisant ce genre d'accusation envers l'un ou l'autre secteur?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, nous n'accusons personne. Nous signalons simplement les faits. Au cours des dix dernières années, la fréquence d'utilisation de l'assurance-chômage a grimpé de quelque 13 p. 100 à 40 p. 100.

Je tiens à informer le député que j'ai eu un entretien très fructueux ce matin avec des représentants de l'industrie automobile et des syndicats touchés. Nous nous sommes mis d'accord sur le fait qu'il faudrait examiner cette question ensemble. Nous avons convenu de collaborer et de coopérer pour le partage de l'information. Cela montre que le gouvernement est désireux de coopérer avec les gens et de trouver des solutions à nos problèmes.